

Évaluation du Programme cadre de gestion des aires protégées Un outil toujours efficace après 15 ans d'usage

L'Office ivoirien des parcs et réserves a défini, récemment, les nouvelles perspectives du Pcgap après en avoir dressé le bilan.



République de Côte d'Ivoire

PROJET DE RENFORCEMENT DE
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU
URBAIN

Crédit IDA N°5921-CI



BANQUE MONDIALE



RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/PREMU/CA/17 SELECTION DE CONSULTANTS RELATIFS AU SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE BINGERVILLE

Objet du marché : Sélection de consultants relative au suivi et contrôle des travaux de renforcement des travaux de renforcement des installations en eau potable de la ville de Bingerville.

- Pour être retenus sur la liste restreinte, les cabinets devaient justifier :
- Expérience spécifique en suivi et contrôle d'au moins deux (02) projets de construction ou de réhabilitation des installations de production d'eau potable en milieu urbain.

Consultants (firmes)	Pays	Adresse et Pays (de la firme ou Chef du groupement)
Groupement SGI INGENIEURIE SA/ SGI-CI/IETF	Suisse	Chef du groupement : SGI INGENIERIE SA Pays : Suisse Adresse : 110-1228 Plan-Les-Ouates Genève Contact : +41 0 22 979 49 00
Groupement CABINET MERLIN/ CABINET MERLIN AFRIQUE DE L'OUEST	France	Chef du groupement : CABINET MERLIN Pays : France Adresse : 69289 LYON CEDEX02-France Contact : 00 33 4 72 32 56 37
Groupement BRL INGENIERIE/BRL-CI	Côte d'Ivoire	Chef du groupement : BRL INGENIERIE CI Pays : Côte d'Ivoire Adresse : 28 BP 450 Abidjan 28 Contact : 22 42 48 11
Groupement IGIP Afrique/ IGIP/ IETF	Burkina Faso	Chef du groupement : IGIP Afrique Pays : Burkina Faso Adresse : 01 BP 4893 OUAGADOUGOU 01 Contact : 00 226 25 34 15 29
Groupement TERRABO/SETEC	Côte d'Ivoire	Chef du groupement : TERRABO Pays : Côte d'Ivoire Adresse : 06 BP 791 Abidjan 06 Contact : 22 42 40 40
Groupement CEFACL/ HYDROCO	Côte d'Ivoire	Chef du groupement : CEFACL Pays : Côte d'Ivoire Adresse : 08 BP 1470 ABJ 08 Contact : 22 49 37 04

Les cabinets n'ayant pas été retenus sur la liste restreinte : Groupement CONS'A/PPSEC/INGENIERIE AQUATIS, Groupement 2EC/SOGED, Groupement FASO INGENIERIE/HYDROCONSULT INTERNATIONAL, Groupement COMETE INTERNATIONAL/SONEDE INTERNATIONAL/ARC INGENIERIE, Groupement SEFCO INTERNATIONAL-BF/SEFCO INTERNATIONAL-CI, Groupement MCG/SAFI/SIC, GAUFF INGENIEUR, CID, Groupement CINTECH/BPL/ABP, Groupement CANAL EAU/BERGECE/GTAH, Groupement SAGU/BEREST, Groupement STUDI INTERNATIONAL/SACI, Groupement AG7/GECI/BERA, TPF SETICO.

Pour toutes informations complémentaires, prière, contacter la
Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain sise
aux Il Plateaux-Vallon Cité LEMANIA lot n°1802,
Code postal : 08 BP 2346 ABIDJAN 08- Côte d'Ivoire
Numéro Tél: (225) 22409090/91 - Fax : (225) 22 41 35 59

Le Programme cadre de gestion des aires protégées (Pcgap), initié en 2002, pour assurer une bien meilleure

gestion des parcs et réserves de la Côte d'Ivoire, affiche un niveau d'efficacité non négligeable après seize années d'application. C'est en tout cas le sentiment que l'on éprouve au regard du niveau de conservation des aires protégées. En effet, à l'exception du parc national du Mont Péko à Duékoué, dans la région du Guémon, et celui de la Marahoué du côté de Bouaflé, « toutes les douze autres parcs se portent bien à ce jour. Tous font l'objet d'une bonne application des actions devant conduire à l'atteinte effective des principaux objectifs assignés au Pcgap dès sa mise en place », rassure le Colonel Adama Tondossama, directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves (Oipr). Ces objectifs sont : assurer l'intégrité des espaces à protéger comme c'est le cas dans la quasi-totalité des parcs et réserves ; réussir une pleine implication des populations riveraines des parcs dans leur protection. Cela est désormais chose faite avec l'installation de comités locaux de gestion, ainsi que des clubs environnementaux dans les écoles. Tout comme le financement de micro-projets générateurs de revenus au profit des populations riveraines, de sorte que celles-ci ne pénètrent plus dans les parcs. En dehors du parc du Mont Péko, de celui du Haut Bandama et du parc animalier d'Abokouamékro dont les riverains n'en tirent pas encore profit. Toujours au chapitre des objectifs assignés, il faut citer la valorisation des espaces par l'entremise des activités comme l'écotourisme qui reprend progressivement ses droits dans le parc national de la Comoe. Ici, de nombreux animaux tels que l'éléphant, la panthère, les différents types de singe, les buffles, les antilopes et même le lion, qui étaient tous partis, sont revenus. Les pistes facilitant leur observation par les touristes ont été réhabilitées. Ainsi que des hôtels du côté de Kong et de Kakpin pour héberger les touristes. Le parc national de Taï également offre des opportunités touristiques qui attirent de plus en plus de visiteurs, étrangers surtout. Les autres objectifs assignés au Pcgap sont : la mise en place d'un système de financement des activités de gestion, pour que cela ne soit pas le fait de l'Etat seul. C'est bien ce qui explique la création de la Fondation des parcs et réserves qui se consacre à la recherche de financement ; vient ensuite le développement d'une synergie entre toutes les parties prenantes dans l'exécution du Pcgap ; l'organisation du cadre

juridique et institutionnel. La sa-

tisfaction de ce dernier objectif est illustrée par la création, en 2003, de l'Oipr qui est l'organe de gestion et d'exécution du Programme.

Un atelier a été organisé récemment pour l'actualisation du Programme cadre de gestion des aires protégées, dans les locaux de la Giz à Abidjan. Il s'est agi, avant tout, de faire le bilan de toutes les activités, en mettant surtout en exergue les faiblesses constatées et préconiser des solutions pour les corriger. Et faire, par la suite, des projections sur l'avenir.

Les grandes faiblesses identifiées au cours de cet atelier ont essentiellement pour noms : insuffisance des investissements qui incombent à l'Etat. Et cela, malgré la motivation qui anime les agents à toujours bien s'acquitter de leur tâche ; manque de synergie entre les différentes entités concernées par les parcs. Ceux-ci sont généralement des services publics, prenant des initiatives unilatéralement. Quant aux perspectives, elles sont nombreuses et portent surtout sur les actions à mener afin que chacun des parcs dispose d'un plan d'aménagement et de gestion, ainsi que d'un plan d'affaires. Lequel doit faire étalage de l'évaluation des investissements à réaliser avec les coûts chiffrés. Il s'agira aussi de renforcer le système de surveillance des parcs en y impliquant davantage les populations riveraines ; de construire des infrastructures hôtelières à l'intérieur de ces aires protégées, de se donner les moyens en vue d'assurer l'entretien régulier des pistes, pour le développement de l'écotourisme ; de réhabiliter les bâtiments des agents. Ces actions devront consister à renforcer les appuis techniques, tant dans le domaine agricole que financier, pour le développement des activités alternatives, devant détourner les riverains de la pratique de l'agriculture et du braconnage. Elles devront aussi consister à accroître les capacités opérationnelles de l'Oipr, à travers la formation de ses agents, le renouvellement des outils techniques de travail. Il est aussi indispensable de réaliser la promotion des parcs, dans l'optique de les faire connaître du grand public qui a tendance à les confondre avec les forêts classées. Et de faire davantage de lobbying auprès des partenaires techniques. Lesquels ont jusqu'ici été d'un appui qualifié d'incalculable par Adama Tondossama. Il salue notamment la Coopération technique allemande (Giz), la Coopération financière allemande (KfW), l'Agence française de développement (Afd), l'ambassade du Japon et celle de la Suisse qui ont, dit-il, remarquablement accompagné jusqu'ici l'exécution du Pcgap.

MOUSSA TOURÉ